



**Ministère de la Santé et de la Prévention
À l'attention de Monsieur François BRAUN
Ministre de la Santé et de la Prévention
14 Av. Duquesne
75350 PARIS**

Le 6 juillet 2022

Monsieur le Ministre,

L'intersyndicale regroupant les fédérations CGT, FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC, s'est réunie le 23 juin, suite au constat commun d'une situation de plus en plus dégradée dans les organismes du Régime Général tant sur les conditions de travail que sur la baisse du pouvoir d'achat des salariés.

L'engagement permanent et fort des agents de la Sécurité sociale pour accomplir leurs missions de service public n'est plus à démontrer, malgré une charge de travail en augmentation « constante » en lien entre autres avec la baisse « constante » des effectifs, une pression du chiffre, des outils informatiques défectueux ou inopérants, des instructions contradictoires, des législations qui évoluent du jour au lendemain...

Cela entraîne des conditions de travail intenable dans les organismes. Les agents sont désormais confrontés à une situation dans laquelle ils ne peuvent plus exercer correctement leur métier. Cela peut avoir y compris des conséquences sur leur santé ou encore les inciter à quitter la Sécurité sociale. Ainsi, nous constatons que les arrêts maladie (dépression, burn-out), les abandons de poste ou encore les démissions se multiplient. Sur ce sujet d'ailleurs, les alertes dans les organismes sont de plus en plus nombreuses.

Aujourd'hui, ce sont aussi les assurés, les allocataires, les pensionnés et les cotisants, qui subissent tous ces dysfonctionnements avec des délais importants de traitement et des retards de paiement de certaines prestations qui engendrent également des difficultés d'accès aux droits et aux soins.

Face à un taux d'inflation inédit, ces situations créent encore plus de précarité et la qualité du service attendu est souvent empêchée.

S'ajoute la perte de pouvoir d'achat des agents de la Sécurité sociale dont la valeur du point n'a évolué que de 0,5 % en 11 ans avec une inflation de 5,8 % à fin juin sur les 12 derniers mois.

.../...

Aussi, les fédérations CGT, FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC vous alertent en amont de la négociation des futures COG sur les effets négatifs des réductions d'effectifs en CDI, la dégradation des Systèmes d'Information, la baisse des moyens financiers avec en face des objectifs COG tels que la prise en charge de nouvelles missions, l'amélioration du service rendu au public... Il est demandé de faire toujours plus et mieux avec moins de moyens.

L'inquiétude des organisations syndicales est forte quand on sait que le Ministère a missionné l'IGAS et l'IGF afin de trouver des pistes pour effectuer davantage d'économies de gestion à l'occasion des nouvelles COG. D'ailleurs il est regrettable que les conclusions de ce rapport ne soient pas communiquées aux organisations syndicales.

C'est pour toutes ces raisons que les organisations syndicales tirent la sonnette d'alarme et demandent à être reçues rapidement au Ministère.

Les fédérations CGT, FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC réaffirment la nécessité d'effectifs suffisants en CDI pour faire face aux charges de travail, d'une augmentation significative de la valeur du point, tenant compte du niveau inédit d'inflation et de l'impact important sur le pouvoir d'achat des salariés du Régime Général et d'une réouverture de la négociation sur la classification avec une enveloppe budgétaire à la hauteur des attentes des salariés.

Face à cette urgence, les fédérations CGT, FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC demandent, Monsieur le Ministre, à vous rencontrer à la rentrée.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Denis LALYS

Secrétaire général FNPOS-CGT



Laurent WEBER

Secrétaire général FEC-FO



Florence PUGET

Secrétaire Nationale CFDT PSTE



Eric GAUTRON

Secrétaire général SNFOCOS



Patrick LAVAUD

Secrétaire général CFE-CGC



Frédéric BELOUZE

Secrétaire général CFTC PSE



Copie à :

- Monsieur Gabriel ATTAL, Ministre de l'Action et des Comptes publics,
- Monsieur Franck VON LENNEP, Directeur de la Sécurité sociale
- Monsieur Renaud VILLARD, Président du Comex de l'Ucanss,
- Madame Raynal LE MAY, Directeur de l'Ucanss